

Rapport du Président de l'assemblée générale extraordinaire avec réunion d'éleveurs et de juges le 3.9.2005 à Lyssach/BE

Après un retard de 15 minutes nous avons pu commencer la réunion des éleveurs après café et croissants à 9:15 h dans les locaux de la maison PROVET AG à Lyssach. Après les paroles de bienvenue du fondateur - Monsieur Jean-Claude Von Gunten - je l'ai remercié de son hospitalité. Egalement un grand merci pour le soutien du couple Ruth et Martin Lühti, du représentant Leo Manfredotti et du jeune informaticien Johann. Nous avons alors pu discuter ensemble les propositions du «groupe de travail pour le règlement d'élevage», lesquelles étaient déjà préparées pour l'assemblée générale du 6.3.2005. Dans la matinée nos deux aspirantes juges, Christine Rossier et Elisabeth Feuz nous ont rejoint et ont répondu avec compétence aux diverses questions.

Carl Johannsen expliqua les changements nécessaires du règlement d'élevage et demanda lors des paragraphes avec plusieurs variantes, la version désirée par l'assemblée. Le travail a été interrompu à 11:15 h pour débiter la réunion des juges.

Dr. med. vet. Jan Nesvadba arriva à temps pour donner son avis sur quelques «Russell» complétant ainsi l'équipe des juges. Il nous parla de l'évolution de la race et des essais du RTC-CH pour trouver de meilleures solutions.

La présentation de divers «Russell» montrait les différents types et également la difficulté de sélection. Une chienne – qui n'a pas pu être montrée lors des précédentes réunions – a été sélectionnée par les juges comme Jack Russell Terrier (FCI Nr. 345). Le responsable d'élevage se chargera de faire muter le pedigree par la SCS. On a également présenté une jeune chienne d'un accouplement JRT x JRT typé «Parson». La vice-présidente de la SCS et présidente de la commission de travail des expositions a confirmé clairement qu'un changement en standard «Parson Russell Terrier» n'était selon la loi et le règlement FCI pas possible.

Avec un retard d'un quart d'heure, «hérité» dès le début, le team PECTO nous a servi un lunch. Nous avons été gâtés avec jambon chaud, salade de pommes de terre et diverses salades. De la bière, du vin et des eaux minérales étaient à notre disposition. Avec le café et les gâteaux nous avons terminé notre pause.

A 13:15 h nous avons débuté notre assemblée générale extraordinaire avec la lecture de la liste des absents, constatant que l'assemblée a été convoquée en bonne et due forme et accompagnée de l'ordre du jour. Nous avons ensuite procédé à l'élection de deux scrutateurs pour gérer, au besoin, un bureau de vote. Les changements des statuts nécessaires recommandés par le service juridique de la SCS ont été acceptés et confirmés sans problème. Une version corrigée sera envoyée à la SCS pour une deuxième lecture et acceptation.

Point 4: «C.A.C.I.B. et/ou examen de travail pour obtention du titre de champion de beauté international». Après les explications des différentes variantes et citations d'associations de chiens de races autrichiennes et allemandes, la même décision a été retenue, soit: 4 C.A.C.I.B dans trois différents pays et jugé par trois différents juges.

Concernant le point «succession du responsable de l'élevage» Jörg Willi nous a fait parvenir par e-mail le 29.8.2005 une demande pour une «Non entrée en matière» fondée sur quatre points. Les arguments avancés, considéré comme bénéfique pour le club par Carl Johannsen pour une élection de son successeur lors de cette assemblée n'ont pas été retenus suite à la proposition de Jörg Willi. Cette «affaire» n'a donc pas été traitée lors de cette assemblée.

Comme la succession n'a pas pu être réglée à ce jour, Carl Johannsen ne sera plus à notre disposition après l'assemblée générale du 19.3.2006. Sa proposition émise lors de la dernière séance du comité, de rester comme suppléant, si Beatrice Rossner avait été élue est donc caduque.

Suite au deux refus de l'assemblée aux propositions du comité, j'ai informé l'assemblée que je ne me représenterais pas lors de l'assemblée générale 2006. Cette décision a été suivie par la secrétaire Esther Walde, la caissière Beatrice Rossner et par le suppléant Beat Klarer. Il ne reste donc qu'un membre du comité pour réélection.

Au point 6 Carl Johannsen informa l'assemblée sur l'état du règlement des examens. Concernant notre «Club Home page» j'ai pu montrer un échantillon d'une page «Elevage» et présenter un mode d'emploi. Plus d'informations sur ce thème seront prochainement à disposition sur le site «russellterrierclub.ch»

Après le point 7 «Varia» et une petite pause, nous avons retravaillé sur le nouveau règlement d'élevage. La révision de ce dernier a été acceptée à l'unanimité. Il sera adapté en conséquence et présenté à la SCS pour approbation. Avant l'entrée en vigueur définitive nous serons obligés d'attendre le délai obligatoire après publication des changements dans le «CR» et le «HUNDE».

Les membres du comité sortant à l'assemblée générale 2006 regrettent la tournure qu'a pris cette assemblée et vous assurent qu'ils continueront leurs fonctions comme d'habitude jusqu'en mars 2006.

Le président:

Bruno Brunner

Avenant de Carl Johannsen:

Lors de l'Assemblée du 3.9.2005 le nouveau règlement d'élevage a été accepté. Dans ce nouveau règlement nous avons fixé l'âge maximum d'une femelle d'élevage à 9 ans. Dr. Peter Lauper, Président de la CE de la SCS m'a confirmé ce qui suit: «Même que le nouveau règlement d'élevage n'est pas encore en vigueur, le REI est valable, c'est-à-dire, la chienne peut être saillie jusqu'à son 9^{ième} anniversaire.»

Appel à nos membres:

Les membres intéressés par un mandat au comité pourront se renseigner auprès du Vice-président ou du Président lui-même. Dans le fascicule «Info Assemblée 06» nous relancerons cet appel. Nous vous rendons attentif que seules des personnes capables d'assumer un mandat seront prises en considération. La personne qui voudrait se présenter pour la place de caissière devra posséder des connaissances de comptabilité. Il n'est pas absolument nécessaire que les «Nouveaux» possèdent un ordinateur, mais ils devront être capable de correspondre par e-mail. Plusieurs réactions de membres montrent que l'assemblée ne s'est pas rendue compte de l'ampleur de la votation sur la «Non entrée en matière» de Jörg Willi. Comme nous n'avons pas élu une succession et que Carl Johannsen ne sera plus à notre disposition après l'assemblée 19.03.2006, le comité sera obligé de discuter et de décider si la sélection du printemps 2006 est organisée encore avant l'assemblée par la suppléante ou si nous voulons la déplacer en mai afin que le nouveau responsable d'élevage élu le 19.3.2006 s'en occupe. Nous vous informerons à temps.

La liste actuelle des chiots

sur notre home page est très importante pour nous. Malheureusement nous recevons rarement les avis des éleveurs s'il n'y a plus de chiots à placer. Nous avons donc décidé d'annuler automatiquement la publication sur notre site Internet dès l'obtention de l'âge de placements des chiots. Une prolongation ne sera possible que sur demande auprès du Webmaster et/ou le responsable des chiots. Merci de votre compréhension.

Votre Bruno Brunner